

Professeurs-documentalistes du bassin d'Enghien

2015-2016

Réunion du 1^{er} octobre 2015 (collège Georges Brassens, Taverny)

- Mme Leneutre, IA-IPR EVS du bassin, était présente : brigitte.leneutre@ac-versailles.fr

- Nous avons tout d'abord procédé à un tour de table de présentation, en rappelant les coordonnées des correspondants de bassin : gwenael.seguin@ac-versailles.fr
sylvie.pequegnot@ac-versailles.fr

Un Google map avec les coordonnées des collègues du bassin va être mis en place

- Puis des informations ont été données aux collègues concernant la **liste de diffusion** du bassin et les inscriptions :

- adresse de la liste : cdi.enghien@ac-versailles.fr

- procédure d'inscription décrite à cette adresse :

http://www.documentation.ac-versailles.fr/IMG/pdf/inscription_sur_les_listes_de_diffusion.pdf

Pour les collègues qui étaient dans un autre bassin auparavant, il faut penser à se désinscrire de la précédente liste et s'inscrire à celle du bassin d'Enghien

- Nous avons ensuite établi avec les collègues le **calendrier des réunions obligatoires**, ainsi que les **thèmes abordés** :

- Mardi 15 décembre de 9h à 12h au collège Jean Zay de Saint-Gratien : Travailler en interdisciplinarité, notamment dans les EPI

- Lundi 14 mars de 9h à ? au lycée Jean Monnet de Franconville, en commun avec les CPE : Une étape du Parcours citoyen : l'élève entre surinformation et décryptage de l'information

- Vendredi 10 juin de 13h30 à 16h30 au lycée Prévert de Taverny : Un média par établissement

- Nous avons ensuite consulté l'ensemble des collègues pour établir les thèmes des **réunions optionnelles**. Après discussion et concertation, les trois thèmes retenus sont :

- Visite de la Maison de la radio

- Journée interacadémique sur les valeurs de la République et EMI en mai à la Sorbonne

- Usages des tablettes et outils numériques au CDI

- **Diverses informations** ont été données aux collègues :

- **Accompagnement académique BCDI** : les demandes d'intervention se font uniquement en envoyant un mail à soldoc-dane@ac-versailles.fr

C'est principalement Hervé Cohen-Salmon qui sera en charge de cet accompagnement, Albin Gervais allant bientôt s'occuper du développement des usages numériques (tablettes...) dans les collèges préfigurateurs du 78.

- **Le site Documentation Versailles** : <http://www.documentation.ac-versailles.fr/>

Mme Daniela Brun est IAN (interlocutrice académique pour le numérique), en remplacement de Dominique Droniou. Parmi ses missions, elle fait partie d'un groupe qui gère le site académique. Pour aider à enrichir le site, il est proposé aux professeurs-documentalistes de transmettre des informations sur ce qui se passe dans leur CDI : actions pédagogiques, rencontre d'auteurs, témoignages... , soit via le **fil Twitter @Docversailles** si le CDI ou le professeur-documentaliste a un compte Twitter, soit en envoyant un message à cdiactu@ac-versailles.fr

L'objectif est de rendre vivant et d'enrichir le site.

- **Bilan de l'enquête 2015** :

Il y a eu 70 % de réponses à l'enquête, mais parfois il y a un fort taux de non réponse à certaines questions.

- Du point de vue de l'équipement : il y a en moyenne 7 postes en collège, 13,4 en LGT et 9,5 en LP. Il y a peu de classes nomades et un faible équipement en liseuses et tablettes.
- Concernant l'éducation aux médias, il est essentiel d'avoir une approche socio-linguistique des messages lus ou produits, de développer la translittéracie, c'est à dire de diversifier les outils et de les utiliser en complémentarité.
- L'EMI consiste en une articulation entre éducations aux médias et recherche documentaire. Les réseaux sociaux, l'identité numérique et les questions économiques sont très peu travaillées. Les questions de droit et les questions éthiques sont par contre de plus en plus travaillées.
- Il y a peu d'intégration des apprentissages techniques dans les séances de formation. Par exemple, il y a très peu de profs-docs qui apprennent à utiliser les outils de veille et de curation. Il faudrait avoir une vision systémique de l'EMI et donner sens aux apprentissages techniques, en particulier ceux liés au partage et à la diffusion.
- Le bilan complet de l'enquête est en fichier joint.

- Mme Leneutre, inspectrice du bassin, a présenté et commenté la **lettre de rentrée** élaborée par les IA-IPR EVS à destination des CPE et professeurs-documentalistes : http://www.documentation.ac-versailles.fr/IMG/pdf/evs_lettre_de_rentree_rs15_version_defi

[nitive-2.pdf](#) , ainsi que les points importants de la **circulaire de rentrée** : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

L'école doit développer des parcours de réussite individuels des élèves. Il faut renforcer la continuité pédagogique, faire développer aux élèves des compétences numériques. La réforme se fait avec une vision bienveillante de l'élève.

Il y a des nouveautés en cette rentrée 2015 : mise en place des Parcours Citoyen et Avenir, du PEAC, de l'enseignement moral et civique (EMC). L'engagement des élèves est mis en avant ainsi que le vivre ensemble. Il peut être judicieux de mettre en place des actions au CDI pour la journée de la laïcité le 9 décembre.

Il existe des parcours (laïcité, valeurs de la République...) que les profs-docs peuvent suivre en allant sur M@gistère, qui remplace la plateforme Athéna : <https://magistere.education.fr/> . Pour y accéder, il suffit d'utiliser ses identifiants de messagerie professionnelle.

Il faut investir le conseil pédagogique, le conseil école-collège, le conseil de la vie collégienne ou lycéenne...

- Mme Leneutre a ensuite présenté la **réforme du collège**, en s'appuyant sur un diaporama et répondu aux questions des collègues.

- La réforme s'appuie sur une nouvelle organisation structurelle du collège : nouveau socle commun, nouveaux programmes, nouveaux cycles, instances pédagogiques redéfinies, renouvellement des pratiques pédagogiques, faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté.
- Des décrets sont parus sur les cycles d'enseignement, le conseil école-collège, les instances pédagogiques, l'organisation des enseignements au collège, l'évaluation, le socle commun, le suivi et l'accompagnement pédagogique.
- A partir de la rentrée 2015 sont mis en place l'EMC, le parcours Avenir, le PEAC, l'accompagnement pédagogique, des modifications concernant les conseils de classe et le conseil pédagogique (membres, fonctionnement)
- A la rentrée 2016 : les nouveaux cycles sont instaurés, le socle commun est mis en place, les grilles horaires sont rééquilibrés (26 heures par classe, quel que soit le niveau), mise en place de l'AP (accompagnement personnalisé) et des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires), des enseignements complémentaires (latin, langues régionales), et de la marge d'autonomie des établissements
- Dans les dotations horaires globales des collèges, il y aura des heures pour les enseignements obligatoires + 3 heures par division pour mettre en place des groupes à effectif réduit, des interventions conjointes de professeurs et les enseignements complémentaires.
- Il y a une réflexion sur l'évaluation qui est menée en vue de mettre en place une évaluation positive des élèves.
- Tous les enseignants vont être formés 8 jours dans l'année : 3 jours consacrés aux axes de la réforme, 3 jours au numérique et 2 jours sur les nouveaux programmes.

- Il est important que les professeurs-documentalistes soient forces de proposition concernant l'EMI, au sein des programmes, de l'AP et des EPI.

- Nous avons terminé la réunion sur le sujet du **décret sur les heures d'enseignement**.
La circulaire d'application d'avril 2015 explique que les professeurs-documentalistes n'ont pas droit aux heures supplémentaires.
Pour que le décret des 2h=1h soit appliqué, il faut que les interventions aient lieu dans la grille horaire officielle d'une classe, tout ce qui est en dehors de cette grille n'est pas considéré comme une heure d'enseignement.
Malgré tout, chacun peut aller voir son chef d'établissement pour négocier, en s'appuyant sur son bilan d'activités de l'an passé, et demander des heures de décharge.

- Faute de temps, il n'a pas été possible de présenter les livres coups de coeur de chacun. Les coups de coeur seront reportés à une prochaine réunion.

Pour le bassin d'Enghien, Sylvie Pequegnot et Gwenaël Seguin